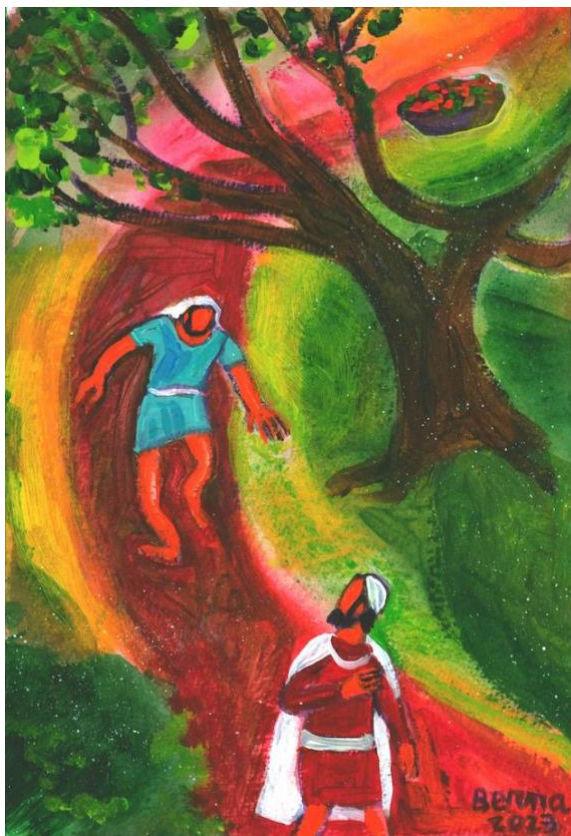


12 février 2023 - 6ème dimanche TO (A)



Évangile selon saint Matthieu (5, 17-37)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Je vous le dis : Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux(...) Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras pas de meurtre, et si quelqu'un commet un meurtre, il devra passer en jugement. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui se met en colère contre son frère devra passer en jugement (...) Donc, lorsque tu vas présenter ton offrande à l'autel, si, là, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande, là, devant l'autel, va d'abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite viens présenter ton offrande (...) Vous avez appris qu'il a été dit : Tu ne commettras pas d'adultère. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur (...) Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne manqueras pas à tes serments, mais tu t'acquitteras de tes serments envers le Seigneur. Eh bien ! moi, je vous dis de ne pas jurer du tout (...) Que votre parole soit 'oui', si c'est 'oui', 'non', si c'est 'non'. Ce qui est en plus vient du Mauvais. »

EXIGENCE INTÉGRALE

“Eh bien moi je vous dis”... Cette parole a une telle consistance... son autorité nous emmène au plus profond de notre désir, de notre intentionnalité pour réorienter de l'intérieur notre quête d'un surcroît de vie. Comment faire pour bien faire, pour avoir la vie ? La Loi et son observance étaient la réponse jusqu'à Jésus. Mais avec lui, la Loi se “radicalise” et remonte jusqu'à son principe, à la racine de l'être.

L'accomplissement de la Loi est surpassement, approfondissement. Le bouclier de la Loi se dérobe et fait place au moi de Jésus qui en appelle au moi de chacun, à son désir de lumière. Il place le guet spirituel en amont de tous les préceptes. Il propose non plus seulement la légalité pour boussole mais la filialité. Comme le Fils n'est que oui au Père, Jésus nous place sur le seuil de ce oui pour qu'il se déploie comme logique de vie. Il nous fait remonter à l'antériorité de notre liberté d'enfant de Dieu. La Loi est intériorisée en embrassant son principe. Elle est dépassée par une extension de son propos. Jésus l'enrichit de son exigence supérieure de Fils. Et ce faisant, il nous entraîne dans l'aventure d'une garde non seulement de soi, mais encore du frère et de la sœur comme un autre soi.

Jésus nous situe dans son propre cœur pour réaliser l'ampleur de son projet sur chacun de nous. Ce n'est plus la Loi qui va régler notre agir selon un permis-défendu, c'est le désir du Fils qui va engendrer en nous la garde du projet du Père sur tous. Le Royaume, c'est la Loi intériorisée, son surpassement dans l'attraction divine. La cohérence du Christ en appelle à la nôtre.

Que dans ton “moi”, Seigneur, nous trouvions toujours l'énergie du combat pour la justice, la rectitude du désir, du langage et des pensées. Qu'en toi se métabolisent nos jours dans l'unification et l'adhésion, dans la conversion permanente.

Que ton Royaume soit notre seul toit, notre Loi. Je m'accroche à ta Parole: toi, tu me dis...

Marie-Dominique Minassian
Équipe Evangile@Peinture